



Compte rendu de l'assemblée générale de l'association « Chès Cayteux »

Le 16 décembre 2011.

Etaients présents : les membres du bureau : Lamotte Frédéric, Jon Christophe, Quenessen Christophe, Bryant Nicolas, Clarisse Bruno, Garnier Pierre, Florin Eric, Piette Vincent. Avec une représentation de 50 adhérents, le quorum est atteint et valide ainsi la tenue de l'AG.

1° : Bilan moral :

Le président relate les différentes actions menées par l'association au cours de l'année 2011. La principale intervention concerne l'organisation de la 1ère compétition de kitesurf nationale de Picardie qui a rencontrée un vif succès tant au niveau sportif que financier et fédéral. Cette compétition a permis une augmentation significative des licenciés, et permis au club de se constituer une trésorerie grâce à laquelle ce dernier envisage sereinement ses futurs projets de développement ; notamment le soutien au développement de la pratique et aux coureurs qui portent les couleurs du club au niveau national et pour 2012 peut être, au niveau international.

Parallèlement à cette manifestation, une soirée a été organisée, réunissant près de 180 personnes, bénévoles et passionnés du kitesurf du littoral picard.

Le club a aussi participé à diverses réunions, au niveau fédéral, départemental, régional et national comme le CNKITE, rassemblement national des acteurs du kitesurf en France. Il est important de noter que grâce à ses 110 licenciés, le club « Chès Cayteux » a acquis en 2011 une notoriété et une reconnaissance indéniable tant au niveau local que fédéral.

2° : Bilan Sportif :

Une part importante de cette assemblée générale est consacrée au fort développement du secteur sportif, notamment grâce aux performances de Théo DeRamecourt, jeune compétiteur de « race » qui fait briller les couleurs du club et de sa région sur le circuit national (22^{ème} au classement national séniors de race). Au regard des nombreuses courses auxquelles ce dernier a participé et aux très bons résultats qu'il a obtenus, le club a décidé d'offrir à Théo sa licence pour l'année 2012.

Comme cela a été souligné en introduction, l'organisation de la BSKC en 2011, représente la première manifestation sportive organisée par le club inscrite sur le calendrier fédéral.

Elle a rassemblé 55 coureurs ; 12 manches ont été validées. La compétition s'est déroulée dans des conditions météo exceptionnelles. Le bureau souligne ici l'importance de l'implication de tous les bénévoles, de la SNSM, ainsi que de tous les sponsors publics et privés qui ont accordés leur confiance au club pour cette première et sans qui cet événement n'aurait pas pu voir le jour. Ce succès implique donc qu'une deuxième édition de cette manifestation sera organisée en 2012.

3°- Bilan Financier :

Les finances du club se portent bien grâce notamment aux bénéfices tirés de la compétition et du repas. Le bureau tient ici à remercier les nombreux soutiens financiers qu'il a reçus de la commune de Cayeux, de la ligue de Picardie de vol libre, du conseil général et du conseil régional.

Cette trésorerie va permettre au club de soutenir financièrement le développement du secteur sportif, en achetant du matériel et en cofinçant certains frais annexes liés aux déplacements sportifs.

Un détail des dépenses et recettes du club pour l'année est joint en annexe au bilan.

4° - : Perspectives pour 2012 :

Le club compte, pour l'année 2012, va proposer diverses actions de formation à ses membres :

Un stage de formation aux gestes de premiers secours PSC1 sera proposé sur deux jours, organisé par P. Ternisien, membre du club et formateur PSC1. Il compte déjà une dizaine d'inscrits. Celui-ci doit permettre de sensibiliser les pratiquants à la sécurisation de la pratique et pouvoir, en cas de besoins, prodiguer les gestes de première nécessité en cas d'accident en attendant l'arrivée des secours.

Une formation fédérale « leader club » cofinancée par la ligue de Picardie de vol libre sera proposée aux membres du bureau et dispensée par l'EKBS, avec le concours d'un cadre fédéral national.

Cette dernière compte déjà six personnes qui seront ainsi qualifiées et compétentes sur l'orientation et conseiller les pratiquants autonomes ne connaissant pas les conditions spécifiques du spot (courants, marées, législation, préservation...)

Le club va aussi proposer un stage d'initiation à la pratique pour les jeunes de la communauté de commune qui n'auraient pas les moyens de pratiquer le kitesurf et /ou de s'initier en sécurité avec un moniteur diplômé.

Il est aussi envisagé, avec la FFVL, la tenue à Cayeux d'un stage espoir national de perfectionnement à la compétition à Cayeux sur mer.

En 2012, le club de Cayeux accueillera pour la première fois l'assemblée générale de la ligue de Picardie de vol libre.

La date du 03 mars 2012 est retenue pour l'organisation d'un nettoyage de plage. Ce dernier n'a pas été effectué en 2011 à cause de l'organisation de la compétition qui a mobilisé toutes les énergies du bureau !

Comme les années précédentes le club obtiendra pour 2012 l'usage des locaux municipaux de l'école de voile situés sur le front de mer pendant la période hivernale. Ce problème de local sera soulevé plus précisément dans les questions diverses.

La saison sportive 2012 sera rythmée par diverses manifestations auxquelles le club à l'intention de participer :

- 4 étapes de race

28 avril au 1 mai 2012 Montpellier

29 mai au 3 juin 2012 La Tranche sur mer

7 au 9 septembre 2012 Wimereux

1 au 4 novembre 2012 Quiberon.

- Championnat de France de « vagues » 2012

Octobre 2012 à l'île d'Oléron.

- Championnat de France UNSS à Dunkerque

Mai 2012 (3 jours)

Une nouvelle édition de la Baie **de Somme Kitesurf Challenge** est d'ores et déjà prévue les **12 et 13 mai 2012**.

Pour la saison 2012, **4 épreuves de vagues** seront proposées au sein du club, les dates seront définies en fonction de la météo, les riders se jugeront entre eux. Un classement sera établi en fin de saison. Ces rencontres ont pour but de stimuler dans la convivialité les membres du club et pour les plus motivés de les préparer au championnat de France de vagues.

5° - : Questions diverses :

Le principal sujet abordé dans cette partie concernait les problèmes d'accès à la mer et la nécessité croissante pour le club d'un local.

Le club a présenté un projet d'aménagement du site de la Mollière et Mr le Maire en a profité pour expliquer à l'assemblée les enjeux et les difficultés rencontrés par la municipalité pour intervenir sur des espaces dont il n'a pas la gestion.

Il s'est montré attentif aux besoins du club en matière de local malgré la faible marge de manoeuvre dont dispose la commune. Des réunions sur l'aménagement du trait de côte, liées au PPRN et aux travaux prévus sur la plage en 2012 permettraient selon lui de débloquer en partie la situation.

Christophe Quenessen demande à l'assemblée son accord pour le renouvellement de la gratuité de l'adhésion au club pour les stagiaires de l'EKBS.

Il est aussi question des modalités de mises à disposition du matériel acheté par le club :
(2 planches de race)

Tout le monde est d'accord pour que ce dernier soit en priorité prêté aux jeunes qui s'engagent sur le circuit sportif.

Le président propose la création d'un coupe-vent avec le logo du club et termine l'AG avec un rappel sur les règles de sécurité et de navigations en proposant d'installer un panneau spécifique sur la cabine des sauveteurs en mer pendant la période estivale sur le site de la Mollière.

Le présent bilan est adopté à l'unanimité et l'AG se termine à 21h.